L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 FEVRIER 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Buisson & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 7 FEVRIER 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Venues et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR JAS P. GUINAULT.—Propriété rue Claiborne, près de l'Esplanade, et terrains près du Chemin de la Métairie. Terrains rue St-Philippe; Terres dans la paroisse St-Tammany et actions.

PAR HOEY & O'CONNOR — Maison de résidence dans le Premier District, rues Frytanée et Magazine.

PARONORATO & STUART. — La moitié de l'intérêt indivis dans et à la franchise comprenant le marché Ste-Marie et son extension.

PAR LE SHERIF.—Grande vente de résidences et de magasins situés dans les différents districts de cette ville.

PAR JULES A. A ROUSSEAU—An No 92 de la rue du Camp, entre Poydras et Natchez. Un lot de meubles de maison.

PAR M. FARRENTELLI Constable au No 458 de la rue Bienville, entre Tonti et Robichaux, le contenu d'une buvette.

La paroisse Assomption, Louisiane.

En remontant le Mississippi, dans une direction nord-ouest, jusqu'à la paroisse Ascension, on trouve, à Donaldsonville, rive droite, un des principaux bayous qui forment le Delta du fleuve: le bayou Lafourche, qui va, du nord au sud, se jeter dans le Golfe. Sur cette rive, la paroisse Ascension n'a guère d'étendue. A quatre milles de la localité que nous venons de citer, commence la paroisse Assomption, traversée, de part en part, par ce bayou, et dont le chef-lieu est Napoléonville, presque à égale distance de Donaldsonville, chef-lieu d'Ascension, et de Thibodaux, chef-lieu de La fourche.

Le terroir de cette paroisse est un des plus riches de l'Etat, sinon le plus riche. Pour la culture de la canne, il ne le cède à aucun autre, même pas à celui, si célèbre, de Cypremort.

La récolte de l'année qui vient de finir, s'élève à 40,000,000 de livres de sucre—au bas mot. Notons que l'inondation causée par la crevasse Pamela a ravagé une grande partie, la plus fertile, de cette région—sans quoi les résultats eussent été bien plus étonnants encore.

L'avantage tout spécial d'Assomption, en ce qui concerne l'industrie sucrière, c'est que presque toutes les habitations sont serrées les unes contre les autres, le long des deux rives du bayou, et qu'elles ne s'enfoncent dans l'intérieur des terres qu'à une petite distance du courant. Si vous suivez le Lafourche, dans son parcours à travers la paroisse, vous n'y découvrirez pas un coin de terre qui ne soit couvert d'une belle résidence, d'une grande sucrerie, derrière lesquelles s'étendent d'immenses champs de cannes.

En voici un exemple. Presque au sortir d'Ascension, vous vous trouvez devant la localité de Paincourtville. Là, vous comptez, sur une longueur d'environ un mille et demi et une largeur d'environ quatre milles, du bayou au Bruly St-Vincent, donne ou treize propriétés en plein rapport: Magnolia, qui a fait 1,400 boucauts; Armélise, 1,110; Westfield, 1,403; Lewis et Daigle, 82; Whitmel, 700; Landry et Lanaux, 350; Maurice Landry, 100; J. A. Simoneaux, 60; C. C. Clifford, 200; L. T. Hébert, 60; B. Guédry, 120; E. E. Leblanc, 280; Bergeron et Phelps, 260—en tout, 5,943 boucauts—soit, plus de 6,000,000 de livres. Ajoutons que ces propriétés ont perdu 450 acres de cannes, submergés par les eaux de la crevasse, sans qu'en leur rendement eût été d'au moins 2,000,000 de livres. Et ils ont situés sur tout le parcours du bayou, du nord-est au sud-ouest, à partir des frontières d'Ascension jusqu'à celles de Lafourche. En arrière de ces propriétés, à droite et à gauche du courant, il y a d'immenses étendues de terres arables qui n'ont jamais été cultivées, que la charrue n'a jamais remuées. On peut dondé mettre, en plein rapport, un terroir double de celui que nous venons de décrire et à peu près aussi fertile.

Voilà, certes, une paroisse bien favorisée du Ciel. Qu'ont fait les hommes, pour elle? Bien peu de chose, jusqu'ici. La culture de la canne n'y a pas fait d'énormes progrès, depuis longtemps. Quant à la fabrication de sucre, elle est fort arriérée; les moulins sont de qualité inférieure. Presque partout, il faudrait installer des machines plus modernes, plus puissantes. Les rendements deviendraient beaucoup plus considérables; on ferait du sucre de beaucoup meilleure qualité, tout en diminuant énormément les frais de main-d'œuvre, de combustible et, surtout, ceux de réparations de toutes sortes, dont le besoin se fait sentir, à chaque instant. Pourquoi ne s'élève-t-il pas, au milieu de toutes ces habitations serrées, en si grand nombre, les unes contre les autres, trois ou quatre usines centrales qui seraient amplement alimentées par les récoltes de toutes les propriétés, qui n'auraient que fort peu de dépenses de transport à faire, à cause de leur proximité de l'établissement.

Malheureusement, les capitaux manquent dans la paroisse, et ceux du dehors ne se hâtent pas d'accourir. La raison en est bien simple: les moyens de communication font défaut. Il y a bien le bayou, mais il n'est navigable qu'une partie de l'année. Ce qui surprend le plus péniblement l'observateur, c'est d'apercevoir, en jetant les yeux sur la carte, deux lignes de chemin de fer, sortant de la Nouvelle-Orléans, courir rapidement vers l'ouest et le nord-ouest de l'Etat, passer à droite et à gauche de cette paroisse, si fertile, pourtant, et d'un si grand rapport, sans s'y arrêter un seul instant, sans songer à y établir, au moins le long du bayou qui communique avec elles deux un embranchement qui leur serait encore plus utile à elles-mêmes qu'aux pays qu'il traverserait. Il est étrange que ce projet, si longtemps caressé, auquel on a, à plusieurs reprises, donné un commencement d'exécution, n'ait pu encore se réaliser.

Depuis quelque temps, un autre plan a été tracé: il s'agit d'établir une ligne qui, partant de Napoléonville, chef lieu et centre de la paroisse, se dirigerait, en droite ligne, vers la paroisse St-Jacques, où le fleuve, en cette ville, rejoint au Texas Pacific. L'idée est heureuse. La distance qui sépare cette localité de la Nouvelle-Orléans serait considérablement abrégée; mais cette voie de communication n'obtiendra tous les résultats qu'on en attend, que quand elle servira de secours à la ligne transversale qui doit, le long du bayou, relier Donaldsonville à Thibodaux.

Ce jour-là, Assomption sera peut être la paroisse la plus riche de l'Etat, celle qui se peuplera le plus rapidement, et donnera les plus abondantes récoltes. Tout l'y convie: la position géographique, la fertilité de son sol, le goût de ses cultivateurs, l'énergie et l'intelligence de ses habitants.

LOUISIANE.

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 31 janvier:

Nos chemins deviennent impraticables; ils sont couverts d'une épaisse couche de boue, et semés de trous dangereux pour les voyageurs.

—MM. John Bondreau et E. Sanchez, ont été requis par le colonel T. G. Sharks, président du Bureau des Commissaires de levées du Bassin de l'Atchafalaya, d'engager une forte équipe d'hommes, pour réparer ou consolider les endroits faibles ou détériorés de la levée Scott. Le choix du colonel Sparks est excellent. Personne ne connaît mieux la levée Scott que ces messieurs. On sait que cette levée n'a résisté aux dernières grandes eaux, qu'à force de soins et de vigilance. MM. Bondreau et Sanchez y ont fait, l'an dernier, une garde constante, et n'ont quitté leur poste que quand tout danger eut disparu.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 31 janvier:

Si nous en jugeons par les apparences, la culture de la canne et du riz se fera, cette année, sur une plus grande échelle que par le passé.

—La semaine dernière, nous avons eu 7 goélettes et longres, à la fois, amarrés à nos quais; ils étaient chargés d'huîtres, de sel, de merrains, de bois de pin et de cypre. Si l'on nous donnait des eaux un peu profondes, à la passe Sud-Ouest du Vermilion, quel commerce de cabotage nous pourrions faire!

Il y avait tant de fret accumulé sur les différents quais, en amont d'ici, que le *Harmore* a été obligé, la semaine dernière, de laisser en arrière une grande quantité de coton. Il en a été de même pour les quais en aval. MM. Pharr et Williams devraient mettre deux navires en service, pendant une saison comme celle-ci. Un seul ne peut suffire à tant de transports. En une seule fois, le *Harmore* a apporté, à Morgan City, 2,742 barils de sucre blanc clarifiés qui provenaient de la raffinerie Swenson, Bayou Salé.

La *Revue*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 31 janvier:

Non seulement la Rivière Rouge grossit considérablement, mais le Bayou des Glaizes de même; aussi, le steamer *Minnie* a-t-il repris son service jusqu'à la hauteur de Bordelon ville.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 31 janvier:

M. Taylor Thériot, de Bayou du Large, a tué, ces jours derniers, un cochon pesant 440 livres. Il a aussi expédié des navets pesant plus de deux livres.

—M. H. C. Jolet, de notre paroisse, avait exposé, à la Foire de San Antonio, du sucre fait par lui, sur l'habitation Arcola, comté de Fort Bend, Texas. Il a remporté le premier prix. M. H. C. Jolet est un ingénieur très habile.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 31 janvier:

Notre moulin à riz a commencé à travailler, mercredi dernier. Nous apprenons, en même temps, que le riz a considérablement haussé. Bonne nouvelle pour ceux qui ont an le conserver; ils feront un joli bénéfice.

—Il paraît que nos fermiers des environs bâtissent beaucoup: le commerce de bois de charpente est très actif. A peine s'il y a assez de bois pour répondre aux demandes qui arrivent de tous les côtés.

L'*Adverstiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 31 janvier:

M. Alex. Delhomme nous disait, il y a quelques jours, qu'il n'avait jamais vu, dans la paroisse, une aussi abondante récolte de coton, que cette année. Pour sa part, il a fait passer par son "gin" plus de 1,400 balles, et il compte travailler encore quatre ou cinq semaines.

Il en est de même de M. Amb. Chisson, dans une autre partie de la paroisse. Il travaille toujours; il ne sait pas quand cesseront les arrivages de coton à son moulin.

—Qu'est devenue l'idée de fonder, ici, une Chambre de commerce? Nos fermiers, nos expéditeurs, trouveraient dans cette institution une aide puissante. C'est une sorte de Société coopérative, qui travaille, en même temps, dans l'intérêt du marchand et du producteur.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

IMITATION, DE LA FAÇON LA PLUS PARFAITE, DES BILLETS DE CINQUANTE FRANCS DE LA BANQUE DE FRANCE.—

A la suite d'une plainte déposée par la Banque de France, M. Poncet, juge d'instruction, a ordonné une perquisition dans les bureaux du *Moniteur industriel*, 14, rue de Saint-Pétersbourg, Paris. Il a fait saisir des gravures encarrées dans ce journal et représentant des billets de cinquante francs imités de la façon la plus parfaite.

L'auteur du procédé qui a permis cette imitation, est M. Schlumberger, un chimiste qui avait proposé à la Banque de France un nouveau procédé de fabrication des billets.

La Banque repoussa cette offre, déclarant ses billets inimitables. C'est pour la convaincre de son erreur, que M. Schlumberger a lancé en circulation les planches coloriées encartées dans son journal. Pour éviter tout soupçon de contrefaçon, il a fait tirer les reproductions de billet sur un papier glacé et rigide, presque opaque, et qui rend toute confusion avec les billets de banque impossible.

M. Schlumberger repousse hautement l'accusation de contrefaçon; d'après lui, tout se réduirait à une démonstration de l'insuffisance évidente des procédés de fabrication de la Banque. Il dit avoir fait tirer à 30,000 exemplaires ses reproductions de billets.

SAINT SIEGE.—LÉGÈRE INDISPOSITION DU PAPE.—LES DÉPENSES DU VATICAN. —FORMATION D'UN TRÉSOR PONTIFICAL.—Le Pape a eu un léger refroidissement. Il a gardé le lit pendant toute la journée du 20 janvier. Il s'est levé le 21 et a repris le chapitre de Saint-Jean-de-Latran qui, selon la coutume, lui a présenté, à l'occasion de la fête de sainte Agnès, deux agneaux blancs, dont les toisons doivent servir à préparer les pallums sacrés.

Les dépenses du Vatican se sont élevées, pour l'année 1890, à 7,160,000 francs. Le denier de Saint-Pierre ayant produit une recette inférieure, on sera obligé de recourir au fonds laissé par Pie IX.

On dit que Léon XIII, à l'exemple de Sixte-Quint, a commencé à former un trésor pontifical, c'est-à-dire à mettre en réserve des millions pour le cas d'exil ou de grandes épreuves. Léon XIII, qui avait déjà trouvé un fonds de plusieurs millions laissés par Pie IX, y a ajouté les sommes qu'il a reçues, il y a trois ans, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, et dont personne n'a jamais pu savoir le montant, même l'économe et le chanoine du Vatican, parce que l'argent était remis à Léon XIII, de la main à la main.

LE CENTENAIRE DE LA MORT DE MOZART.—Le 5 décembre 1891, l'Allemagne entière célébrera le centenaire de la mort de Mozart.

A Londres aussi et à New York, on parle déjà de solennités musicales organisées à cette occasion.

LA VEUVE DE MAXIMILIEN.—Nos journaux de France, du 19 janvier, annoncent que la princesse Charlotte, veuve de l'empereur Maximilien, folle depuis de longues années, était, à cette date, à toute extrémité.

ALLEMAGNE.—UNE RÉVOLUTION DE COUR ET D'ÉGLISE.—LES COMPAGNIES D'ASSURANCES ÉTRANGÈRES.—LA PRESSE CATHOLIQUE.—CONVOCATION DU LANDWERH.—DES ÉCRITS SOCIALISTES ADRESSÉS A L'EMPEREUR.—LES MÉMOIRES DE M. DE BISMARCK.—La Presse allemande se préoccupe vivement d'une révolution de cour et d'église, qui est en train de s'accomplir à Berlin. La démission de M. Stœcker n'a été que le commencement de la fin. D'autres personnages, plus élevés sinon plus renommés, ont été atteints à leur tour. Ça, d'abord, été M. Hegel, le président du consistoire supérieur du Brandebourg, le fils du grand philosophe; ça été, ensuite, M. Hermès, le président du conseil supérieur de l'Eglise évangélique unie de Prusse. De fait, c'est un régime qui s'en va, une ère qui se clôt, un changement dans les choses spirituelles, pour le moins aussi considérable que celui amené, dans les choses temporelles, par la chute du prince Bismarck, qui s'accomplit sous nos yeux.

D'après les *Nouvelles politiques de Berlin* ou discute, en ce moment, dans les cercles officiels, la question de savoir s'il convient de prescrire que les compagnies d'assurances étrangères admises à opérer en Prusse seront tenues de placer leurs fonds de garantie en titres de rentes sur l'Etat.

La Presse catholique compte en Allemagne 438 organes dont 17 en langue polonaise. La Prusse seule a 149 journaux catholiques—soit, une augmentation de 40 depuis 1880.

La *Gazette de Francfort* croit savoir que la landwehr sera convoquée, ce printemps, à l'effet d'être exercée au maniement du nouveau fusil. Les convocations des divers régiments commenceraient au moins de mars.

La *Gazette de la Saale* croit savoir qu'un ballot contenant exclusivement des écrits socialistes, a été envoyé à Berlin, à l'adresse de l'empereur, pour le jour de l'An. Toutes les formalités nécessaires pour que le ballot fût remis entre les mains du destinataire n'ayant pas été remplies, le ballot a été rexpédié à son point de départ, c'est-à-dire à Magdebourg. Le nom de l'expéditeur n'était pas indiqué sur l'adresse; en conséquence, la police s'est crue autorisée à ouvrir la caisse et à prendre connaissance de son contenu. Une enquête a été ouverte afin de découvrir l'auteur de l'envoi destiné au souverain.

Le prince de Bismark est en train d'écrire le chapitre de ses mémoires relatif à son séjour en France. Il aurait fait transporter en Angleterre toute les documents qui le possèdait, ainsi que sa fortune. Le prince résiste à ses amis qui veulent l'empêcher de publier ses mémoires. Il prétend qu'il a le droit de se défendre comme il veut, puisque le gouvernement ne veut pas le défendre contre les attaques dont lui, ex-chancelier de l'Empire, est l'objet au sein du Reichstag.

VOL DE 500,000 FRANCS A PARIS. LE COUPABLE SE CONSTITUE PRISONNIER, AFIN DE SAUVEGARDER LE CRÉDIT DE LA MAISON DE BANQUE QU'IL A VOLÉE. —Un monsieur élégamment mis, entrait, dernièrement, chez M. Monquin, commissaire de police du faubourg Montmartre, se laissait tomber sur un fauteuil, et racontait tout d'une traite: "Je me nomme G.... et je suis caissier dans une importante maison de banque située aux environs du Comptoir d'escompte. J'ayant en ma possession le carnet de chèques, j'imitais la signature de mon patron, je touchais 20,000 ou 30,000 francs au Crédit lyonnais ou à la Banque de France, puis je masquais facilement ces détournements par un jeu d'écritures consistant à débiter certaine clients du montant des sommes que je m'approprais. Cela a duré trois ans environ, et j'estime à 400,000 francs le total des sommes que j'ai prises. Il est impossible que cette situation se prolonge et, pour ne pas nuire au crédit de la maison de banque que j'ai si indignement trompée, viens me constituer prisonnier."

M. Monquin fit appeler, aussitôt, le banquier que cette révélation plongea dans la plus profonde stupéfaction.

—C'est impossible! s'écria-t-il, je vérifiais moi-même la comptabilité.

G.... lui expliqua alors par quel jeu d'écritures il avait masqué ses détournements. Le caissier, qui est marié et père de famille, avait dilapidé ces 400,000 francs en compagnie d'une femme du demi-monde.

QUI NE S'AMUSE PAS LE JOUR DE LA PROMENADE DU BOUF GRAS A PARIS?—La seule personnalité qui ne s'amuse pas franchement le jour de la promenade du bœuf-gras, c'est le héros de la fête, le bœuf gras lui-même, puisque, le soir du Mardis Gras, on le sacrifie à l'appétit popinlaire.

Pourtant, un de ces somptueux condamnés à mort vit, un jour, sa peine commuée. Et à qui devait-il sa grâce? A la presse, à l'un des plus grands journalistes du moment, M. Henri de Villemessant.

Ce bœuf s'appelait *Erément*. "Jamais je ne consentirai à voir mourir un bœuf qui porte le nom de mon journal" —dit Villemessant— et il le rachète mille écus. Sa noble action accomplie, il se trouva tout bête avec son bœuf sur les bras. Son esprit pratique lui suggéra une idée productive: il loua son bœuf 150 fr. par soirée pour qu'il figurât dans une revue—la *Lanterne magique*.

Ce fut un succès fou, car le public est ainsi fait: il paya pour aller voir, au théâtre, le bœuf qu'il avait vu, pour rien, dans la rue.

BELGIQUE.—LA DÉFENSE NATIONALE. —RÉQUISITION CONTRE LE MINISTÈRE.—L'*Etoile belge* a publié, le 22 janvier, un supplément de quatre pages, consacré à la question militaire et à la défense nationale. Toutes les sommités militaires y donnent leur avis—entre autres les généraux Chazal et Liagre.

Le supplément revêt la forme d'un réquisitoire contre le ministère, qu'il accuse d'incapacité et de trahison.

La question du service personnel, de l'effectif de guerre et des fortifications, est traitée par des spécialistes dont les noms font autorité.

L'*Etoile belge* ajoute que cette enquête, qui se rattache directement aux graves problèmes politiques du moment devant la Chambre, aura un immense retentissement en Belgique et en Europe.

AMUSANT ÉCHO DE SAINT-PÉTERSBOURG.—On a ri beaucoup, dans le monde officiel, d'une récente boutade du tsar.

Comme on parlait devant lui, il y a quelques jours, de l'alliance franco-russe, Alexandre III aurait dit:

"C'est avec le gouvernement républicain que nous serons probablement amenés à traiter pour l'alliance. Car avec qui aujourd'hui pourrait-on rétablir une monarchie? Les d'Orléans sont trop impopulaires, les Napoléon sont oubliés, Boulanger enterré. Ah! si l'on pouvait nommer empereur.... mon frère le grand-duc Georges, l'alliance serait vivement conclue."

LES LETTRES DE MARIAGE.—Une question qu'on se pose quelquefois à Paris: lorsqu'on fait part d'un mariage à une personne également liée avec les deux familles des fiancés, quel billet doit-on mettre en premier? Celui de jeune homme ou celui de la jeune fille?

Le plus correct est que chaque famille dresse sa liste particulière et envoie ses invitations, quitte à en voir quelquefois une parvenir en double aux amis communs. Il va sans dire, alors, que chacun place en tête son propre billet.

Quand on dresse une liste en commun, usage d'ailleurs assez démodé, l'invitation au nom de la jeune fille doit passer en tête.

Nous ne parlons que pour mémoire des deux faire part imprimés sur la même feuille, ce qui n'est plus guère usité qu'à l'étranger.

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre a ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau salée et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Alterratif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

SUISSE.—LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA FRANCE. — LE NOMBRE DE JOURNAUX CATHOLIQUES. — Le chargé d'affaires de France à Berne a remis, le 21 janvier, au Conseil fédéral, une Note de M. Ribot contenant la dénonciation officielle du traité de commerce franco-suisse de 23 février 1882. La Note indique que cette dénonciation ne vise pas les autres traités conclus, le même jour, entre la France et la Suisse.

Il se publie en Suisse 34 journaux catholiques, dont trois sont quotidiens—soit, un journal par 35,000 catholiques, tandis qu'en Autriche il n'y en a qu'un sur 325,000 catholiques.

LES EMPLOYÉS DES POSTES ET L'ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES. — Comme quoi l'étude des langues étrangères devrait bien être quelque peu perfectionnée chez les employés des postes.

Il y a quelques jours, une lettre expédiée, de Paris, arrivait en Angleterre, à l'adresse de "Mgr. l'évêque de Lincoln." Elle a été renvoyée à son expéditeur avec cette indication: "Il n'y a pas de Monseur Lévêque à Lincoln."

L'ESPAGNE ET LE MAROC.—Le gouvernement du Maroc a accordé à l'Espagne toutes les satisfactions désirables relativement à l'incident de Melilla.

LE SÉJOUR DES ÉTRANGERS EN FRANCE.—Sur la proposition de M. Terrel, la commission qui examine les diverses propositions relatives au séjour des étrangers en France, a décidé de demander au ministre des affaires étrangères de faire, au moment de la dénonciation des traités de commerce, les plus expresses réserves sur cette question, de façon que la liberté du Parlement fût sauvegardée au cas où celui-ci voudrait établir une taxe sur les étrangers en France.

Extrait d'un roman en cours de publication dans un journal de province:

"Sur la tête de ce personnage titubait un chapeau de haute forme gris...."

Eh bien! le chapeau étant gris, rien d'étonnant à ce qu'il titubât, n'est-ce pas?

Petit dictionnaire drolatique:

Conscience.—Miroir à deux faces, dont le cœur se sert pour faire sa toilette. Les fautes s'y reflètent du côté rapetissant, les bonnes actions du côté grossissant.

Espérance.—Imagination des malheureux.

Chien.—Un animal qui broute le temps.

Vie.—Temps que l'homme met à mourir.

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

BARRÈS.—Décédé, hier, à une heure de l'après-midi, à l'âge de 59 ans, BERTRAND BARRÈS, natif du Canton d'Aspect, Département de Haute-Garonne, et résidant à la Nlle-Orléans depuis 40 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 1/2 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, Chemin de la Métairie paroisse Jefferson. L'inhumat en aura lieu dans le Cimetière St Patrick No 1.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le por. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 janl—6 m

Avis.—Excellente occasion.

A vendre pour cause de départ, le magasin de marchandises neuves et de seconde main de toutes descriptions, et fa'sant de bonnes affaires aux Nos 209 et 211 South Rampart. Un emplacement incrédit et une excellente occasion pour quelqu'un qui voudrait s'établir.

7 fév—1 sem Pl

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans, traite et guérit toutes les maladies d'un caractère privé et celles des reins et de la vessie, la pormatorrhée, rétentions d'urine, impuissance, etc., maladies de femmes et irrégularités promptement soulagées.

Pilules régulatrices du Dr Perez pour les femmes, le plus sûr de tous les remèdes, vendues pour toutes les irrégularités des femmes.

Prix: $1 la bouteille. Dr Perez, 15 rue Sud Rampart. 18 déc—1 an

Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans. No 54 rue du Camp. Nouvelle-Orléans. 2 février 1891.—A une élection par les actionnaires, tenue le 1er décembre 1890, les Directeurs suivants ont été élus:

H. GALLY,	R. MILLIKEN,
FRANK RODER,	T. J. WOODWARD,
FRANK BARKER,	WILLIAM MOHLE,
SAMUEL DELGADO,	G. F. HARRISON,
CHAS. HOLLOWAY,	F. C. ERNST,
JOS. SCHWARTZ,	J. H. MENGE,
F. CAPDEVIELLE,	LEON FOURNET,
J. J. GRAGARD,	GEO. H. DUNBAR,
J. F. SIMPSON,	I. BERNSTEIN,
CHAS. WEISS,	E. BELTRAN,
ROBERT CAREY,	E. K. CONVERSE,
J. INFANTE, JR.,	E. MILTENBERGER,
L. C. DAVID.	

Et à une réunion des Directeurs, tenue ce jour, ERNEST MITTENBERGER a été réélu à l'unanimité Président; H. GALLY, Vice-Président, et SCOTT MCGEHEE Secrétaire.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

5fév—7f

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Huitième Etat Annuel.

Le Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1890:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$481 470 26	
Sur risques de rivières	20 209 32	
Sur risques de mer	16 495 59	
		$518,180 17
A ajouter:		
Primes non acquises de 1889		114,588 32
Total des primes		$629,768 49
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		19,211 53
Revenu total		$648,980 02
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$192 120 82	
Sur risques de rivières	1 654 72	
Sur risques maritimes	2 266 74	
Total pertes payées	$196 062 28	
Primes remboursées et cancellations	56 833 23	
Commissions	78 131 15	
Réassurances	26 160 81	
Taxes et licences	9,364 40	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyers, impressions, etc.	42 172 61	
Total des débours		$419,683 91
Surplus		$229,316 11

Deduisez—

Réservé pour risques non expirés	$123,291 10	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	41,982 31	
Prête net	54 102 70	
	$229 316 11	

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques	$87,368 97	
Au bureau	4,229 46	$91,597 43
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission (Crossman)		105,000 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		118,400 00
$35,000 coupons bons des Etats-Unis; 4 pour cent		30,000 00
$30,000 bons de la Louisiane à 4 pour cent		27,600 00
Prêts sur demande garantis par dépôts d'titres collatéraux		47,610 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital de La Stock Exchange		150 00
25 actions de la N. O. Waterworks Co		525 00
Une action French Opera House Co		200 00
Un bon de la St Bernard Steam Fire Plug Co		50 00
Primes en cours de perception		66,195 68
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		2,000 00
		$559,548 11

PASSIF.

Capital actions	$300,000 00	
Fonds de réserve	40,000 00	
Dividendes non payés	9,722 00	
Réservé pour risques non expirés	122,231 10	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	41,982 31	
Balance (non compris le dividende de juillet 1890)	42,102 70	
		$559,548 11

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte de livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé cet serment devant moi ce jour, Nouvelle Orléans 17 janvier 1891.

M. T. DUGROS notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie que l'exposé ci dessus en représente correctement la situation.

(Signé): J. H. MENGE
FRANK RODER
THOS. J. WOODWARD,
F. C. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $20 000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $60 000 au crédit de cet Fonds.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, Lne, 17 janvier 1891.

18 janv—1m

DIX NEUVIÈME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurances TEUTONIA,

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état annuel suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1890:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$143 923 30	
Sur risques de transport	22 707 57	
Sur risques de rivière	25,897 70	
		$232,510 70
Ajouté, primes non expirées pour 1889		74,103 00
		$306,612 70
A déduire—		
Pertes de feu payées	$11 792 37	
Pertes de transport payées	4 912 66	
Pertes de rivière payées	13 193 67	
Réassurances	30,796 11	
Commissions	21,063 88	
Primes remises	20 340 26	
Taxes et licences	11 908 53	
Dépenses générales, agences, salaires, loyers, impressions, moins l'intérêt	7,904 46	
Profits et pertes	879 33—	172,521 29
		$134,092 41
Réservé pour primes non expirées, 31 décembre 1890		$ 84,723 00
Dû pour coupons d'intérêt sur le fonds capital pour l'année		25,000 00
Réservé pour pertes non ajustées		16,296 00
Surplus		8,073 41
		$134 092 41

ACTIF

Comptant en main		$ 36,104 53
61 000 bons de ville consolidés de la N. O. (Crossman), valeur sur le marché		65,575 00
62,000 bons 5 pour cent de la N. O., valeur sur le marché		62,000 00
30,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis, valeur sur le marché		36,300 00
120,000 bons d'Etat de la Louisiane, valeur sur le marché		111,900 00
10,200 bons hypothécaires de la Canal and Claiborne Street Railroad valeur sur le marché		10,506 00
Bons certificats de ville de la Nouvelle-Orléans et autres stocks		3,743 25
Propriétés foncières		41,362 50
Réservé pour hypothèque		42,791 66
Prêts sur gages		12,200 00
Primes en cours de collection		23,774 92
Billets à prime et comptes à recevoir		4,139 55
Meubles de bureau		1,000 00
		$552,097 41

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00	
Fonds de réserve	80,000 00	
Réservé pour primes non expirées	84,723 00	
Intérêt sur dividende non payé	503 00	
Pertes non ajustées	16,296 00	
Surplus	8,073 41	
Intérêt sur fonds capital dû en janvier 1891	12,500 00	
		$452,097 41

L'état ci dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

H. R. GOGREVE, Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

A comparu et a signé devant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, Lne ce 9me jour de janvier 1891.

JOHN J. WARD, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 8 courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1890.

DIRECTEURS:

H. Buddig,	Isaac Levy,
Théo. Bercksen,	C. H. Miller